

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1581

Artikel: Skinheads : la rage en tête
Autor: Danesi, Marco / Caldelari, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rage en tête

Le film *Skinhead Attitude* explore les dérives extrémistes du mouvement. Des rejetons néonazis opèrent également en Suisse. Malgré le code pénal qui punit la discrimination raciale, les associations antiracistes exigent le droit de porter plainte.

Voyage au pays des skins

Au début il y a la musique. Comme souvent elle venait de Jamaïque. Le musicien noir Laurel Aitken arrive à Londres dans les années soixante. Au contact des jeunes prolétaires de banlieue, il accélère le rythme et refroidit les tonalités. Agé de 75 ans, il témoigne dans *Skinhead Attitude*, le film de Daniel Schweizer, et revendique encore son appartenance au mouvement.

Puis vient la coupe de cheveux. Pour marquer sa différence et son refus de la société, on imite les soldats et les prisonniers et on se rase la tête. Dans les années septante, le mouvement se radicalise. Il intègre les hooligans qui sévissent dans les stades de football et récupère le patriotisme revendiqué par ces groupes. C'est avec l'apparition d'Ian Stuart et son groupe *Skrewdriver* sur la scène musicale que les références au nazisme et au fascisme entrent en jeu. Les symboles nazis (uniforme, croix gammée, salut) sont utilisés comme provocation contre des parents qui ont vécu et souffert de la Deuxième Guerre mondiale. Dès lors être skinhead devient une position politique. Les skinheads qui se disent anti-racistes doivent se défendre contre les infiltrations néonazies. A New York naît l'appellation SHARP (Skinhead Against Racial Prejudice). Sous forme de badges ou de tatouages, elle devient un label qu'on arbore contre les svastikas. Daniel Schweizer suit ensuite les avatars des deux tendances à travers l'Europe (Suède, Allemagne, Pologne) et sur le continent nord-américain

(Etats-Unis et Canada). Les groupes racistes organisés se retirent des villes vers les campagnes pour être plus tranquilles. En Allemagne, l'un d'entre eux est interdit et passe dans la clandestinité. Aux Etats-Unis, ils s'arment et rejoignent le mouvement plus large du White Power qui regroupe le Klux Klux Klan et autres racistes blancs. L'idéologie y est plus structurée. Conformément à la théorie du chaos, la guerre raciale est imminente, ils attendent le grand soir qui sauvera la race blanche.

Les skinheads anti-racistes, dits traditionnels, semblent avoir perdu du terrain même si on les croit aussi nombreux que les autres. Ils ont en tout cas perdu la bataille médiatique puisque *skinhead* est avant tout synonyme de raciste et fasciste. Puisqu'on n'y parvient pas même au sein d'un même mouvement, comment lutter contre de telles manifestations de haine ? Peut-être par la connaissance et la transmission de cette connaissance ? Analysé, classifié, épinglé (c'est le point de vue choisi par le réalisateur) dans une taxinomie, le skinhead épuise sa vigueur monolithique. Le réalisateur peut alors nuancer et démonter les préjugés. C'est la tâche que se donne aussi l'Association ACOR SOS Racisme en soutenant ce film d'un dossier pédagogique afin de le diffuser dans les écoles. Dans cette perspective, on attend maintenant un travail similaire sur le mouvement *hip hop* qui a remplacé les skinheads dans nos quartiers.

Anne Caldeleri

Le 1er août 2000, Kaspar Villiger prononce son discours sur la prairie du Grütli. Une centaine de militants d'extrême droite chahutent la fête. C'est le scandale. L'inquiétude gagne l'opinion publique. Plutôt discrets jusque-là, les extrémistes changent d'attitude, ils s'exposent à la vue de tous.

Les premières actions violentes de skinheads en Suisse datent de la fin des années huitante. Les centres pour requérants d'asile sont leurs cibles préférées. D'obédience néonazie, ils suscitent la convoitise des mouvements d'extrême droite, à l'image du cercle *Avalon* - eurocentriste et raciste avec un penchant pour la mythologie païenne des pays scandinaves - ou du parti national suisse (PNS), une antenne du parti national-démocrate allemand. Depuis une dizaine d'années, la police fédérale les surveille de près. On en compte un millier. De sexe masculin, ils ont en majorité entre 16 et 22 ans. Vivant dans les régions rurales, au bénéfice le plus souvent de formations artisanales, ils ne souffrent pas trop du chômage.

Ils se réunissent en petits groupes très éphémères. Les allers et retours se multiplient au gré des conflits internes et sous la pression de la police. Ils tissent des relations durables avec les skinheads étrangers, via Internet qui facilite les contacts et l'organisation des rencontres. *md*

Skinheads en Suisse, Rapport de la Police fédérale, 2000.
www.sos-racisme.ch
www.skinheadattitude.com

Les associations antiracistes revendiquent le droit de porter plainte contre les infractions poursuivies par l'article 261bis du Code Pénal qui punit la discrimination raciale, à l'image du droit inscrit dans la Loi sur la concurrence déloyale (LSD) dont bénéficient les organisations de consommateurs. Une motion demandant son introduction, déposée en 2000 par le socialiste vaudois Jean-Jacques Schwaab, a été cependant rejetée par le Conseil national.

Vêtements et musique façonnent l'image des skinheads. Les chaussures, de lourdes *Doc Martens* ou des *Rangers Boots*, font office de signe de reconnaissance et d'arme en cas de bagarre. La musique des groupes néonazis notamment supporte des textes vociférant à la gloire de la race aryenne contre les étrangers, les juifs et tout ce qui est différent, chômeurs, toxicomanes, homosexuels et handicapés compris. En contrepoint, la camaraderie, la patrie, l'ordre, la bravoure, la propreté nourrissent la rage collective des fêtes skinheads. Celles-ci ritualisent, à la limite du religieux, la fusion d'une masse qui vibre à l'unisson, prête à agir. Les concerts vivent ainsi d'un «tour de force ininterrompu» célébrant l'hégémonie du groupe sur l'individu. *md*